

## Message

du

conseil fédéral à l'assemblée fédérale

concernant

la votation populaire du 6 décembre 1891.

(Du 8 janvier 1892.)

Monsieur le président et messieurs,

L'arrêté fédéral relatif à l'achat du chemin de fer Central suisse, sur lequel vous êtes tombés d'accord le 25 juin 1891, a été publié dans la feuille fédérale du 1<sup>er</sup> juillet. Le délai de referendum expirait le 29 septembre. Jusqu'à cette date, il est parvenu de tous les cantons des demandes de referendum, comprenant en tout 92,919 signatures. L'examen qui en a été fait donne comme résultat 91,698 signatures valables et 1221 non valables.

Le tableau ci-dessous fournit des indications sur la manière dont les signatures se répartissent par cantons.

Cantons.	Signatures valables.	Signatures non valables.	Electeurs inscrits.	<sup>o</sup> / <sub>o</sub> des électeurs inscrits.
Zurich . . . .	11,253	121	80,317	14, <sub>0</sub>
Berne . . . .	8,530	22	112,269	7, <sub>6</sub>
Lucerne . . . .	8,105	22	30,212	26, <sub>8</sub>
Uri . . . . .	880	97	4,178	21, <sub>1</sub>
Schwyz . . . .	393	42	12,100	3, <sub>2</sub>
Obwalden . . .	745	18	3,643	20, <sub>5</sub>

A reporter 29,906 322 242,719 —

Cantons.	Signatures valables.	Signatures non valables.	Electeurs ins.rits.	% des électeurs inscrits.
Report	29,906	322	242,719	—
Nidwalden . . .	387	11	2,933	13,2
Glaris . . . . .	248	2	8,276	3,0
Zoug . . . . .	747	25	5,746	13,0
Fribourg . . . .	10,559	201	28,733	36,8
Soleure . . . . .	1,041	4	18,374	5,7
Bâle-ville . . . .	1,787	1	12,450	14,3
Bâle-campagne . .	698	—	11,516	6,1
Schaffhouse . . .	1,992	25	8,123	24,5
Appenzell-Rh. ext.	305	—	12,314	2,5
Appenzell-Rh. int.	41	—	3,111	1,3
St-Gall . . . . .	709	6	51,639	1,4
Grisons . . . . .	4,329	23	21,865	19,8
Argovie . . . . .	3,390	26	39,475	8,0
Thurgovie . . . .	525	13	24,030	2,2
Tessin . . . . .	3,417	48	29,500	11,6
Vaud . . . . .	21,781	205	61,258	35,6
Valais . . . . .	5,227	274	27,414	19,1
Neuchâtel . . . .	2,125	11	25,407	8,4
Genève . . . . .	2,484	24	18,909	13,1
Suisse	91,698	1221	653,792	14,0

Comme le nombre prescrit de signatures valables était atteint, nous avons dû ordonner la votation populaire.

Nous l'avons fixée au 6 décembre, et nous avons donné à la chancellerie fédérale et aux cantons les instructions nécessaires.

La votation a fourni les résultats suivants.

Cantons.	<i>oui.</i>	<i>non.</i>
Zurich . . . . .	13,900	50,052
Berne . . . . .	37,522	24,926
Lucerne . . . . .	4,874	13,502
Uri . . . . .	258	3,051
Schwyz . . . . .	516	5,317
Unterwalden-le-haut . . . .	94	1,685
Unterwalden-le-bas . . . .	121	1,385
Glaris . . . . .	1,082	3,925
Zoug . . . . .	412	1,957
Fribourg . . . . .	3,593	18,111
A reporter	62,372	123,911

Cantons.	Report	<i>oui.</i>	<i>non.</i>
Soleure . . . . .		62,372	123,911
Bâle-ville . . . . .		5,615 <sup>v</sup>	4,419
Bâle-campagne . . . . .		5,545 <sup>v</sup>	2,332
Schaffhouse . . . . .		4,435 <sup>v</sup>	2,502
Appenzell-Rh. ext. . . . .		590	6,444
Appenzell-Rh. int. . . . .		4,280	4,868
St-Gall . . . . .		307	2,333
Grisons . . . . .	12,095		27,237
Argovie . . . . .		4,968	9,888
Thurgovie . . . . .		12,533	21,098
Tessin . . . . .		8,208	8,426
Vaud . . . . .		3,321	9,225
Valais . . . . .		1,541	38,234
Neuchâtel . . . . .		767	15,788
Genève . . . . .		2,183	6,466
		1,969	6,235
	<b>Total</b>	<b>130,729</b>	<b>289,406</b>

L'arrêté est donc rejeté, et nous vous prions d'en prendre acte au procès-verbal.

Agréé, monsieur le président et messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Berne, le 8 janvier 1892.

Au nom du conseil fédéral suisse,

*Le président de la Confédération:*

HAUSER.

*Le chancelier de la Confédération:*

RINGIER.

## **Message du conseil fédéral à l'assemblée fédérale concernant la votation populaire du 6 décembre 1891. (Du 8 janvier 1892.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1892
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	04
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.01.1892
Date	
Data	
Seite	413-415
Page	
Pagina	
Ref. No	10 070 543

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.